



2, rue Fréteau de Pény  
77011 MELUN  
Tél : 01 64 71 60 00

**SERVICE : Direction des Ressources Humaines**

Localisation :  
Bâtiment « Direction Générale ».....  
Tél : 01-64-71-61-48  
(secrétariat).....

**FICHE DE POSTE**

**IDENTIFICATION DU POSTE**

Fonction :	Psychologue du personnel
Grade :	Psychologue

Position dans la structure :

Liaisons hiérarchiques :	<b>Directeur des Ressources Humaines</b>	Liaisons fonctionnelles :	<ul style="list-style-type: none"><li>- Le directeur des ressources humaines, l'encadrement de la DRH, le médecin du travail, la gestionnaire des risques</li><li>- Les professionnels du CHMJ</li></ul>
--------------------------	--	---------------------------	--

Présentation générale du service :

La Direction des Ressources Humaines assure la gestion de 1 682 personnels non médicaux (paie et carrière) et l'organisation de leur formation continue.

Présentation globale de l'équipe du service :

Un Directeur Adjoint, deux Attachés d'Administration Hospitalière, 6 agents à la Gestion-Paie (Unité générale) , 4 agents affectés à des tâches spécifiques (Unité spécialisée), une secrétaire et un agent d'accueil, une secrétaire coordinatrice référente.

Sont également attachés à la Direction des ressources humaines :

- une responsable de la formation continue et deux personnels administratifs,
- une assistante sociale pour le personnel (20%),
- une correspondante du C.G.O.S. référente du temps de travail,

Horaires de travail :

*Du lundi au vendredi, amplitude horaire : 8h30-16h40*

**Poste à mi-temps (50%)**

## LES MISSIONS DU POSTE

<p><b>Mission générale</b></p>	<p>Concevoir et mettre en œuvre des actions préventives et curatives, visant à améliorer la qualité de vie au travail des personnels.</p>
<p><b>Missions permanentes</b></p>	<p><b>1- Accompagnement individuel des agents</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le psychologue du travail écoute, conseille et oriente les agents en difficulté (situation de stress, mal-être professionnel, remise en cause du projet professionnel initial...). Il assure le suivi personnalisé de ceux qui le souhaitent.</li> <li>- Il est aussi chargé de repérer les situations d'usure professionnelle et élabore des propositions de prévention et d'accompagnement.</li> <li>- Il contribue à l'amélioration de la politique de reclassement : participation à la commission de reclassement, donne un avis sur l'adéquation entre les postes proposés et le profil des agents en accord avec la médecine du travail et la DRH, accompagnement personnalisé des agents en situation de reclassement s'ils le souhaitent (ex : aide à la définition d'un nouveau projet professionnel, suivi régulier des agents, aide à la résolution des difficultés, participation à la rédaction d'un contrat d'objectifs destiné à faciliter l'intégration de l'agent dans son nouveau poste)...</li> <li>- Il conseille la DRH sur la gestion de situations individuelles entrant dans son champ de compétences.</li> </ul> <p><b>2- Participation à la démarche de prévention des risques et d'amélioration des conditions de travail</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le psychologue du travail participe aux travaux des groupes de réflexion chargés de la prévention des risques et de l'amélioration des conditions de travail : groupe de travail sur l'analyse des accidents de travail et des AES, contribution à l'élaboration des actions du PAPRI Pact relevant de la responsabilité de la DRH et suivi de leur mise en œuvre, participation à des groupes de travail spécifiques (ex : CLACT, projet social).</li> <li>- Il est invité aux séances du CHSCT.</li> </ul>
<p><b>Missions spécifiques</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- A la demande de la DRH, le psychologue du travail peut réaliser des études et des enquêtes sur la thématique des conditions de travail.</li> <li>- Il participe au groupe d'auto-évaluation GRH pour la certification, sur les thématiques entrant dans son champ de compétences.</li> </ul>

## LES COMPETENCES REQUISES

<b>Formation et/ou qualification</b>	Master 2 en psychologie
<b>Connaissances particulières</b>	Psychologie du travail
<b>Qualités professionnelles</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Capacité d'écoute et d'analyse des discours et des situations</li><li>- Animation de réunions</li><li>- Autonomie</li><li>- Discrétion professionnelle</li><li>- Adaptation de sa pratique aux situations rencontrées.</li></ul>

**Candidature (CV et lettre de motivation) uniquement par e-mail :** [recrutement.drh@ch-melun.fr](mailto:recrutement.drh@ch-melun.fr)  
A l'attention de Mr Guillaume JEAN, Attaché d'administration hospitalière, Direction des Ressources Humaines  
**IMPORTANT** Référencer votre candidature dans l'objet de la candidature: **PSY DRH 12.2011**